



COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **26 JUIN 2023**
Délibération n° **DEL-2023-0189**

Objet : Affectation des résultats constatés fin 2022 - Budget principal

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74

Présents : 55
Pouvoirs : 12
Absents : 0
Excusés : 19
Pour : 67
Contre : 0

Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture le

04 JUIL. 2023

et publié le

04 JUIL. 2023

Secrétaire de séance :
Coralie BOURDELAIN

Le lundi 26 juin 2023 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, Président. Convocation dûment faite le 20 juin 2023.

Présents : Patricia BAGA, Henri BAILE, Michel BASSET, Patrick BEAU, Patricia BELLINI, Claude BENOIT, Anne-Françoise BESSON, Dominique BONNET, Christophe BORG, Coralie BOURDELAIN, Karim CHAMON, Jean-François CLAPPAZ, Alexandra COHARD, Roger COHARD, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Brigitte DULONG, Agnès DUPON, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Annie FRAGOLA, Claudine GELLENS, Philippe GENESTIER, Martin GERBAUX, Roger GIRAUD, Annick GUICHARD, Mylène JACQUIN, Joseph JURADO, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Julien LORENTZ, Christelle MEGRET, Françoise MIDALI, Robert MONNET, Clara MONTEIL, François OLLEON, Serge POMMELET, Guillaume RACCURT, Adrian RAFFIN, Sidney REBBOAH, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Olivier SALVETTI, Franck SOMME, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Youcef TABET, Jean-Claude TORRECILLAS, Martine VENTURINI, Françoise VIDEAU, Damien VYNCK

Pouvoirs : Cédric ARMANET à Cécile ROBIN, Patrick AYACHE à Annie FRAGOLA, François BERNIGAUD à Coralie BOURDELAIN, Christophe ENGRAND à Françoise MIDALI, Nelly GADEL à Youcef TABET, Philippe LORIMIER à Henri BAILE, Marie-Béatrice MATHIEU à Jean-François CLAPPAZ, Emmanuelle MOREAU à Christophe SUSZYLO, Valérie PETEX à Olivier SALVETTI, Claire QUINETTE-MOURAT à Martin GERBAUX, Annie TANI à Serge POMMELET, Laurence THERY à Claude BENOIT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de l'application de l'instruction M14, il convient d'affecter, par une délibération spécifique, les résultats de l'exercice en cours approuvés sur le compte administratif.

Il propose l'affectation suivante des résultats 2022 du budget principal :

Affectation des résultats 2022	
Reprise de l'excédent (+) ou déficit (-) de fonctionnement (002)	11 697 413,35
Affectation au 1068	0,00
Reprise de l'excédent (+) ou déficit (-) d'investissement (001)	24 234 676,82
Report des restes à réaliser	-957 533,03

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver l'affectation des résultats 2022 proposée pour le budget principal.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le **26 JUIN 2023**

Le Président,
Henri BAILE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

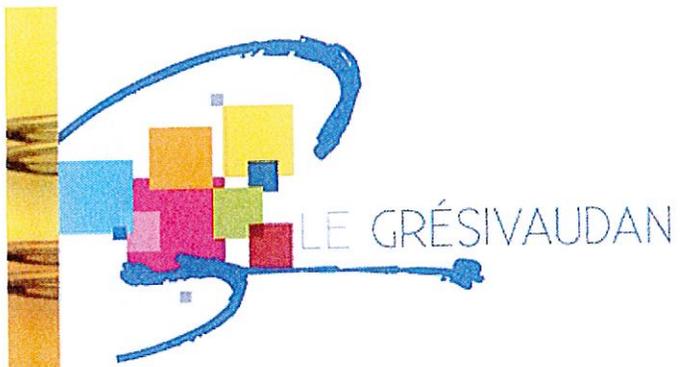


Présentation
synthétique
des résultats 2022

Conseil communautaire
du 26 juin 2023

LE GRÉSIVAUDAN

Communauté de communes



Sommaire

Résultats de l'exercice 2022	Page 2
Résultats cumulés fin 2022	Page 3
Affectation des résultats cumulés fin 2022	Page 4

Résultats de l'exercice 2022

Vision synthétique comptable

Budgets			Résultats de l'exercice 2022			
			Section de fonctionnement		Section d'investissement	
			Montants	Dont subvention du budget principal	Montants	Dont subvention du budget principal
Budget principal			4 605 934,53 €		26 309 261,26 €	
Budget autonome Collecte, traitement et valorisation des déchets			654 463,92 €	4 800 741,41 €	-1 101 653,18 €	
Budget annexe EHPAD Résidence Belle Vallée			Section hébergement	1 075 201,88 €		
			Section dépendance		0,00 €	
			Section soins		0,00 €	
Budget annexe Accueil de Jour Belle Vallée			Section hébergement			
			Section dépendance		-9 058,90 €	
			Section soins		10 167,82 €	
Budget annexe Camping intercommunal			-15 020,56 €		-22 643,12 €	
Budget annexe Pépinières et ateliers relais			-163 921,77 €		178 079,78 €	
Budget annexe Montagne en gestion déléguée			-219 512,38 €		144 310,76 €	
Budget annexe Zones communautaires			251 402,68 €		-3 350 457,23 €	
Budget annexe Services mutualisés			21 025,69 €		0,00 €	
Budget autonome Eau en gestion directe			4 507 918,61 €		7 761 367,59 €	
Budget autonome Assainissement en gestion directe			4 699 670,05 €		9 533 383,02 €	
Budget autonome SPANC			-8 867,21 €		0,00 €	
EPIC des Domaines skiables communautaires du Grésivaudan			494 686,09 €		1 266 954,24 €	
Totaux			14 828 730,19 €	5 875 943,29 €	40 718 603,12 €	0,00 €

Commentaire :

Les résultats du budget annexe de l'accueil de jour seront à affecter en 2024 (950,54 € pour les 3 sections)

55 547 333,31 €
Total toutes sections

Résultats cumulés fin 2022

Vision synthétique comptable

Budgets		Section de fonctionnement			Section d'investissement		
		Résultat annuel de l'exercice 2022	Résultats cumulés constatés fin 2021	Total	Résultat annuel de l'exercice 2022	Résultats cumulés constatés fin 2021	Total
Budget principal		4 605 934,53 €	7 091 478,82 €	11 697 413,35 €	26 309 261,26 €	-2 074 584,44 €	24 234 676,82 €
Sous total - Budget principal		4 605 934,53 €	7 091 478,82 €	11 697 413,35 €	26 309 261,26 €	-2 074 584,44 €	24 234 676,82 €
Budget autonome	Collecte, traitement et valorisation des déchets	654 463,92 €	0,00 €	654 463,92 €	-1 101 653,18 €	1 972 763,42 €	871 110,24 €
Budget annexe	EHPAD Résidence Belle Vallée	Section hébergement	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
		Section dépendance	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
		Section soins	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
Budget annexe	Accueil de Jour Belle Vallée	Section hébergement	-9 058,90 €	12 296,70 €	3 237,80 €		
		Section dépendance	10 167,82 €	2 410,25 €	12 578,07 €		
		Section soins	-158,38 €	12,57 €	-145,81 €		
Budget annexe	Camping intercommunal	-15 020,56 €	-54 247,84 €	-69 268,40 €	-22 643,12 €	52 218,69 €	29 575,57 €
Budget annexe	Pépinières et ateliers relais	-163 921,77 €	947 733,78 €	783 812,01 €	178 079,78 €	1 070 556,19 €	1 248 635,97 €
Budget annexe	Montagne en gestion déléguée	-219 512,38 €	449 920,68 €	230 408,30 €	144 310,76 €	1 130 730,91 €	1 275 041,67 €
Budget annexe	Services mutualisés	21 025,69 €	79 376,32 €	100 402,01 €	0,00 €	10 416,00 €	10 416,00 €
Budget annexe	Zones communautaires	251 402,68 €	0,00 €	251 402,68 €	-3 350 457,23 €	-15 246 693,58 €	-18 597 150,81 €
Sous total - Autres budgets annexes		529 388,12 €	1 437 502,46 €	1 966 890,58 €	-4 152 362,99 €	-11 010 008,37 €	-15 162 371,36 €
Budget autonome	Eau en gestion directe	4 507 918,61 €	496 637,00 €	5 004 555,61 €	7 761 367,59 €	-2 930 108,49 €	4 831 259,10 €
Budget autonome	Assainissement en gestion directe	4 699 670,05 €	324 239,00 €	5 023 909,05 €	9 533 383,02 €	-1 597 796,69 €	7 935 586,33 €
Budget autonome	SPANC	-8 867,21 €	32 766,23 €	23 899,02 €	0,00 €	2 492,46 €	2 492,46 €
Sous total - Budgets Eau et Assainissement		9 198 721,45 €	853 642,23 €	10 052 363,68 €	17 294 750,61 €	-4 525 412,72 €	12 769 337,89 €
EPIC des Domaines skiables communautaires du Grésivaudan		494 686,09 €	0,00 €	494 686,09 €	1 266 954,24 €	-1 704 556,31 €	-437 602,07 €
Sous total - EPIC		494 686,09 €	0,00 €	494 686,09 €	1 266 954,24 €	-1 704 556,31 €	-437 602,07 €
Totaux		14 828 730,19 €	9 382 623,51 €	24 211 353,70 €	40 718 603,12 €	-19 314 561,84 €	21 404 041,28 €

Commentaires :

Budget annexe "Accueil de jour" :

- les résultats annuels 2022 seront à affecter en 2024 (950,54 € pour les 3 sections)
- les résultats affectés en 2023 sont ceux de 2021 (14 719,52 € pour les 3 sections)

Affectation des résultats 2022

Vision synthétique comptable proposée au vote

Budgets		Résultats cumulés fin 2022 (Restes à réaliser compris)				
		Section de fonctionnement		Section d'investissement		
		Montants	Affectation	Montants	Affectation	
Budget principal		11 697 413,35 €	Fonctionnement = 11 697 413,35 € Investissement = 0,00 €	Résultat cumulé Restes à réaliser Solde disponible	24 234 676,82 € -957 533,03 € 23 277 143,79 €	Report dans la section d'investissement
Budget autonome	Collecte, traitement et valorisation des déchets	654 463,92 €	Fonctionnement = 654 463,92 € Investissement = 0,00 €	Résultat cumulé Restes à réaliser Solde disponible	871 110,24 € -36 802,49 € 834 307,75 €	Report dans la section d'investissement
Budget annexe	EHPAD Résidence Belle Vallée	0,00 €	Pas d'affectation	Résultat cumulé	0,00 €	Pas d'affectation
	Section hébergement	0,00 €	Pas d'affectation			
	Section dépendance	0,00 €	Pas d'affectation			
	Section soins	0,00 €	Pas d'affectation			
Budget annexe	Accueil de Jour Belle Vallée	12 296,70 € 2 410,25 € 12,57 €	Résultats constatés fin 2021 Report dans les sections de fonctionnement	Résultat cumulé	0,00 €	Pas d'affectation
	Section hébergement					
	Section dépendance					
	Section soins					
Budget annexe	Camping intercommunal	-69 268,40 €	Fonctionnement = -69 268,40 € Investissement = 0,00 €	Résultat cumulé Restes à réaliser Solde disponible	29 575,57 € 0,00 € 29 575,57 €	Report dans la section d'investissement
Budget annexe	Pépinières et ateliers relais	783 812,01 €	Fonctionnement = 783 812,01 € Investissement = 0,00 €	Résultat cumulé Restes à réaliser Solde disponible	1 248 635,97 € -17 350,98 € 1 231 284,99 €	Report dans la section d'investissement
Budget annexe	Montagne en gestion déléguée	230 408,30 €	Fonctionnement = 230 408,30 € Investissement = 0,00 €	Résultat cumulé Restes à réaliser Solde disponible	1 275 041,67 € -630 942,99 € 644 098,68 €	Report dans la section d'investissement
	Résultats propres					
	Résultats issus de l'EPIC	494 686,09 €	Report dans la section de fonctionnement du budget annexe "Montagne en gestion déléguée"	Résultat cumulé Restes à réaliser Solde disponible	-437 602,07 € 0,00 € -437 602,07 €	Report dans la section d'investissement du budget annexe "Montagne en gestion déléguée"
Budget annexe	Services mutualisés	100 402,01 €	Fonctionnement = 100 402,01 € Investissement = 0,00 €	Résultat cumulé Restes à réaliser Solde disponible	10 416,00 € 0,00 € 10 416,00 €	Report dans la section d'investissement
Budget annexe	Zones communautaires	251 402,68 €	Fonctionnement = 0,00 € Investissement = 251 402,68 €	Résultat cumulé Restes à réaliser Solde disponible	-18 597 150,81 € 0,00 € -18 597 150,81 €	Report dans la section d'investissement
Budget autonome	Eau en gestion directe	5 004 555,61 €	Fonctionnement = 5 004 555,61 € Investissement = 0,00 €	Résultat cumulé Restes à réaliser Solde disponible	4 831 259,10 € -3 350 487,62 € 1 480 771,48 €	Report dans la section d'investissement
Budget autonome	Assainissement en gestion directe	5 023 909,05 €	Fonctionnement = 5 023 909,05 € Investissement = 0,00 €	Résultat cumulé Restes à réaliser Solde disponible	7 935 586,33 € -2 297 428,70 € 5 638 157,63 €	Report dans la section d'investissement
Budget autonome	SPANC	23 899,02 €	Fonctionnement = 23 899,02 € Investissement = 0,00 €	Résultat cumulé Restes à réaliser Solde disponible	2 492,46 € 0,00 € 2 492,46 €	Report dans la section d'investissement
Résultats cumulés		24 210 403,16 €		Résultats cumulés	21 404 041,28 €	
				Restes à réaliser	-7 290 545,81 €	
				Solde disponible	14 113 495,47 €	

45 614 444,44 €
Total toutes sections